

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION  
DU SCOT DE L'AIRE GAPENÇAISE**

NOMBRE DE DELEGUES

En exercice : 83  
Présents à la séance : 66  
Représentés (pouvoirs) : 6

Date de la convocation : 17/09/2020

Date de l'affichage par extrait de la  
présente délibération : 07/10/2020

**SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL  
DU 24 SEPTEMBRE 2020**

Délibération n° DCS/2020/7

**OBJET : FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT  
DE L'AIRE GAPENÇAISE**

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE VINGT-QUATRE SEPTEMBRE**

**Le Conseil syndical du Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCOT de l'Aire Gapençaise s'est réuni au Quattro à Gap, après convocation légale, sous la présidence de M. Benoît ROUSTANG, Président du Syndicat mixte du SCOT.**

**Etaient présents ou représentés :**

**Communauté de Communes Buëch-Dévoluy :** ACANFORA Christiane représenté(e) par DE BONNAULT Marie-José (pouvoir), BARTHELEMY Monique, BONIN Vivien, BONNARDEL Jérôme, VALLIER Jean-Claude suppléant de BOURGAT Michel, BRIOULLE Jean-Pierre, CONTOZ Jean-François, DE BONNAULT Marie-José, FROGET Alain représenté(e) par BRIOULLE Jean-Pierre (pouvoir), GILARDEAU Christian, IDELOVICI Richard, LORIDON Pablito, RICOU CHARLES Michel, ROGOU Marie-Paule, ROUSSEAU Jean, SELLIER Jacques

**Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar :** ACHIN Richard, BEAUDOIN Gérard, BERNARD Julie, BICAIS Jean-Jacques, BLACHE Jean-Luc, BONNABEL Eveline, BOYER Christophe, CARLUE Ivan, CATINOT Simon, COLLE Jean-Pierre, COLLIN François, DABAT Marc, DESSEIN Aurélie, DISDIER Christophe, DUMAS Christian, ESCALLE Jean, GARCIN Bernard, GINSBERG RIGAUD Catherine, MACLE Josiane, MOREL Christian, RAYNE Jean-Michel, ROUSTANG Benoît, SARRAZIN Bruno représenté(e) par ROUSTANG Benoît (pouvoir)

**Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance :** ARNAUD Rolland représenté(e) par BONNAFFOUX Joël (pouvoir), BONNAFFOUX Joël, BOURGADE Béatrice, CHEVALIER Florence, CLAUZIER Élisabeth, ESTACHY Jean-François, FEUILLASSIER Béatrice représenté(e) par CLAUZIER Élisabeth (pouvoir), KUENTZ Adèle, LEFORT Dominique, PONS Julien, REYNAUD Laurent, SARRET Jean, SAUNIER Clémence, SOLOMIAC Florence

**Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance :** AILLAUD Jean-Baptiste, ALLEGRA Francesco, ARNAUD Jean-Michel, AYACHE Serge, BOUTRON Claude, BROCHIER Jean-Louis, BUTZBACH Pimprenelle, COMBE Hervé, DIDIER Roger représenté(e) par BOUTRON Claude (pouvoir), DUGELAY Denis, GAY-PARA Michel, GRENIER Maryvonne, GRIMAUD Roger, HUBAUD Christian, JOUBERT Claudie, MOSTACHI Ginette, MULLER Christian, ODDOU Rémy, VAN WONTERGHEM Christian

**Etaient absents ou excusés :**

**Communauté de Communes Buëch-Dévoluy :** AQUINO Roger, FRANCOU Jacques, LAURENS Jean, VERBAUWEN Marie-Josèphe

**Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar :** BELLON Marie, PY Martine

**Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance :** BORRELLY Alexandre, TAIX Marie-Laure

**Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance :** ALLEC Patrick, COSTORIER Rémi, LOUCHE Frédéric

**Les autres personnes présentes qui n'ont pas pris part aux votes :**

- ARMELIN Martine, Déléguée suppléante de la Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar (commune de Saint Léger les Mélézes) ;
- BASSET Florent, Délégué suppléant de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy (commune de Chabestan)
- BERNERD Françoise, Déléguée suppléante de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance (commune de Gap) ;
- COGORDAN André, Délégué suppléant de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon-Val-d'Avance (commune de La Rochette) ;
- CERESA Laurent, Délégué suppléant de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance (commune d'Avançon) ;
- LE PARC Patrice, Délégué suppléant de la Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar (commune de Laye) ;
- REYNIER Joël, Délégué suppléant de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance (commune de Gap) ;
- SIMON GALLES, chargé de mission urbanisme au Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise ;
- LUCILE NIVOU, chargée de mission transition énergétique au Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise ;
- PASCAL SAUTY, chargé de mission SIG-Observation au Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Conseil Syndical : Mme Adèle KUENTZ, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

---

Monsieur Benoît ROUSTANG rappelle qu'en vertu de l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée doit délibérer afin de fixer le nombre de vice-présidents du Syndicat Mixte.

Il indique que les statuts du Syndicat Mixte fixe le nombre de membres du bureau à 18. Il rappelle par ailleurs que le Syndicat Mixte devra procéder à une révision de ses statuts afin d'opérer une meilleure représentativité des EPCI du Syndicat Mixte et de corriger certaines incohérences.

Dans l'attente de ce travail, le nombre de membres du bureau reste fixé à 18, le Président propose de fixer à 7 le nombre de vice-Présidents, parmi ces 18 membres.

Le conseil syndical valide à l'unanimité des présents et représentés la proposition du Président.

**ACTE ADMINISTRATIF PUBLIE OU NOTIFIE RENDU EXECUTOIRE A LA DATE DE DEPOT EN PREFECTURE.**

Le Président,  
Benoît ROUSTANG

